



T11-LE CLASSEMENT DOUANIER DES MARCHANDISES

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Blended

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services douane, logistique, achats, ADV, supply chain, import, export, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- connaître les enjeux et la structure du classement douanier mondial (SH) et européen.
- effectuer et/ou vérifier des classements douaniers et savoir les motiver légalement à l'aide des règles générales d'interprétation.
- connaître les principales aides au classement mondiales et européennes et comprendre quand et comment les utiliser.



Description

I. STRUCTURE DU TARIF

- Définition des marchandises au sens douanier
- Utilité du classement douanier en commerce international
- Structure de la nomenclature mondiale (SH) et UE (NC - TARIC)
- Exercices pratiques de classement intuitif

II. LA METHODE DE CLASSEMENT

- Présentation des Règles Générales d'interprétation du système harmonisé (SH)
- Utilisation des Règles Générales (RG) de 1 à 6
- Position de classement
- Exemples de classement
- Exercices pratiques de mise en œuvre des RG

III. LES AIDES AU CLASSEMENT

- Au niveau international : NESH et avis de classement
- Au niveau européen : NENC, RTC, règlements de classement, jurisprudence CJUE
- Exercices pratiques de classement de marchandises





Prérequis

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières, ainsi que celui sur les Incoterms.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.